



# Assemblée générale

Cinquante-cinquième session

Première Commission

**14**<sup>e</sup> séance

Vendredi 13 octobre 2000, à 15 heures  
New York

*Documents officiels*

*Président* : M. U Mya Than ..... (Myanmar)

*La séance est ouverte à 15 h 15.*

## Points 65 à 81 de l'ordre du jour (suite)

### Débat général sur tous les points de l'ordre du jour relatifs au désarmement et à la sécurité internationale

**Le Président** (*parle en anglais*) : Tout d'abord, nous allons entendre les déclarations des délégations souhaitant exercer leur droit de réponse.

La parole est au représentant d'Israël, qui souhaite s'exprimer, pour la seconde fois, dans l'exercice de son droit de réponse.

**M. Issacharoff** (Israël) (*parle en anglais*) : Je ne veux pas abuser du temps précieux de la Commission. Je souhaite simplement faire très brièvement quelques observations relatives à la déclaration faite ce matin par la délégation syrienne.

En premier lieu, je suis très bien informé de la politique de mon Gouvernement et je connais les propositions faites à Genève par le Président Clinton au Président Al-Assad. Ces propositions étaient de grande portée et visaient à parvenir à la paix avec la Syrie. Le fait qu'elles aient été rejetées par la Syrie est de notoriété publique, aussi j'ignore l'objet des propos tenus à mon égard par le représentant de la Syrie.

En deuxième lieu, si le représentant de la Syrie a vraiment dit que les Syriens ont pris une décision stratégique en faveur de la paix, alors, je lui demanderai

instamment de faire la paix avec Israël. Nous avons toujours répondu sans hésitation à de telles offres.

Le dernier point concerne les incidents survenus dans les territoires. Je crois vraiment que les Syriens devraient laisser les Palestiniens s'exprimer par eux-mêmes. Je n'ai pas de difficulté à parler de ces événements, mais je ne suis pas certain que ce soit ni le moment, ni le lieu pour le faire. En revanche, au lendemain de l'assassinat si brutal à Ramallah de trois de nos soldats, je trouve tout à fait contestable de recevoir des leçons de la part du représentant de la Syrie. Je crois qu'il est des moments où le silence serait, à tout le moins, le meilleur allié des Syriens.

### Discussion thématique des points inscrits à l'ordre du jour; présentation et examen de tous les projets de résolution soumis au titre de tous les points de l'ordre du jour relatifs au désarmement et à la sécurité internationale

**Le Président** (*parle en anglais*) : Comme je l'ai dit ce matin, conformément au programme de travail adopté, la Commission va entamer cet après-midi la seconde phase de ses travaux, à savoir la discussion thématique des points inscrits à l'ordre du jour, ainsi que la présentation et l'examen de tous les projets de résolution soumis au titre des points 65 à 81 de l'ordre du jour. Afin de faciliter la tâche des délégations, le document A/C.1/55/CRP.2, qui contient les sujets de la discussion thématique, a déjà été distribué. À ce propos, j'encourage les délégations à se référer, le cas

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



échéant, à la Déclaration du millénaire, aux propositions du Secrétaire général et à d'autres propositions faites au cours des séances de l'Assemblée générale lors du Sommet du millénaire.

Comme nous l'avons fait au cours des sessions précédentes, conformément à la décision relative à la rationalisation des travaux de la Commission, le programme sera plus souple pendant cette phase des travaux de la Commission. En d'autres termes, les travaux de la Commission seront consacrés à la poursuite de la discussion des points spécifiques ainsi qu'à la présentation et à l'examen de tous les projets de résolution de façon que nous disposions de suffisamment de temps pour des consultations et des débats officiels sur des projets de résolution. Pour le bon déroulement des prochaines séances, j'aimerais proposer que, dans toute la mesure du possible, les délégations s'inscrivent sur la liste des orateurs pour des séances précises.

J'aimerais commencer cet après-midi par la discussion thématique ou la présentation d'un projet de résolution.

Entre-temps, je tiens à informer la Commission de notre décision de débattre du plan à mi-parcours le 17 octobre. J'attire l'attention de la Commission sur les documents pertinents suivants : A/C.1/55/CRP.3, A/C.1/55/6 et A/C.1/55/16/Part. 1. Il s'agit des documents supplémentaires portant sur le plan à mi-

parcours, qui ont été distribués aux délégations afin de leur faciliter la tâche.

Nous en venons maintenant à la discussion thématique. La parole est aux délégations souhaitant prendre la parole pour exprimer leurs vues sur un des sujets à l'ordre du jour.

Une délégation souhaite-t-elle s'exprimer à ce stade? Tel ne paraît pas être le cas.

Nous venons d'achever le débat général. Nous avons eu ce matin une discussion très longue et approfondie. Puisque nous sommes aujourd'hui vendredi et que la discussion de ce matin a été longue, je pense que les représentants méritent que la séance de cet après-midi soit courte. Si aucune délégation ne souhaite intervenir à ce stade ou n'y est prête, j'entends lever la séance. J'espère que, la semaine prochaine, des délégations seront en mesure de présenter des projets de résolution, d'exprimer leurs vues et de participer avec détermination à la discussion thématique.

Avant de lever la séance, et comme je l'ai annoncé ce matin, les consultations relatives aux armes légères, fixées cet après-midi à 16 heures, ont été annulées.

Les trois documents dont j'ai fait précédemment mention vont être immédiatement distribués aux membres de la Commission.

*La séance est levée à 15 h 25.*